



Bien qu'elle ait lieu a posteriori, l'analyse des accidents du travail est une étape cruciale de la démarche de prévention. Analyser un accident du travail, c'est identifier les causes de sa survenue et agir en conséquence pour éviter son renouvellement par la mise en œuvre d'actions correctives adaptées.



Public visé

Employeurs, ressources humaines, service prévention, managers, chefs d'équipe...



Conditions d'entrée et prérequis

Aucun



Nombre de participants

Un groupe 4 de à 12 personnes



Durée

8 heures



Certification

Non



Modalités d'évaluation

En cours de formation lors des travaux pratiques et exercices.



Lieu et date

Dans votre établissement
Date à déterminer conjointement



Tarifs

Intra : 990 € HT/groupe*
*hors frais de déplacement

Objectifs professionnels

- Être capable de comprendre la pluri causalité d'un accident
- Être capable de recueillir et organiser les informations après un accident
- Être capable d'analyser un événement accidentel à partir de la méthode de l'arbre des causes
- Être capable de sélectionner les faits pour lesquels des actions de prévention seront proposées à la Direction

Contenu

- Situer le cadre juridique de la prévention des risques professionnels et les enjeux liés à la sinistralité dans l'établissement
- Situer son rôle et celui des différents acteurs durant les phases d'analyse d'un événement accidentel
- Mettre en œuvre les grandes étapes de la démarche d'analyse et participer à l'enquête avec les autres personnes désignées
 - Constituer un groupe d'enquête
 - Recueillir les informations relatives à l'accident
 - Résumer l'événement accidentel
 - Déterminer les faits
 - Analyser l'accident à partir de la méthode de l'arbre des causes
 - Formuler des actions de prévention
- Approfondir l'analyse avec des méthodes complémentaires : 5P, Ishikawa, TWTP-HERCA...

Modalités pédagogiques

- Auto-évaluation des participants avant la session de formation
- Formation interactive
- Alternance entre théorie et mises en situation pratiques
- Travail sur étude de cas personnalisée
- Enquête à partir de mises en scène d'accidents
- Jeux de rôles
- Remise de documentation

Profil des intervenants

L'encadrement de la formation est assuré par un(e) formateur(ice) reconnu(e) et justifiant d'une expérience terrain dans le pilotage et l'analyse des événements accidentels.

Analyse d'un événement accidentel

Méthode de l'arbre des causes



Taux de réussite

100 %



Satisfaction



4,4/5 (11 avis)

Données actualisées le 11/09/2023

Délais et modalités d'accès

Inscription au plus tard 2 semaines avant le début de la formation.

Pour que la formation de vos collaborateurs soit la plus immersive possible, le contenu est adapté à votre activité/profession et personnalisé, y compris les études de cas.

Une phase préparatoire en amont de la formation est nécessaire pour concevoir des thèmes d'études de cas à partir des risques de l'établissement et de l'accidentologie.

Rythme

Temps plein

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Financements possibles

Cette formation est éligible à un dispositif de financement. Contactez votre OPCO ou autre organisme duquel vous dépendez pour plus de renseignements.

Validation

A l'issue de la formation, une attestation de participation est délivrée à chaque participant ayant suivi l'ensemble des séquences.

Référent handicap

Notre référent handicap est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.



Le saviez-vous ?

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, il est **indispensable de pouvoir analyser** un événement accidentel **pour contribuer à améliorer** la santé, sécurité et les conditions de travail.

Notre formation à l'analyse des événements accidentels contribuera directement au développement de **nouvelles compétences** pour vos collaborateurs. Vous **améliorerez la connaissance des risques et la prévention** de ceux-ci au sein de votre établissement.



Pour aller plus loin

Formateur : **pourquoi pas vous ?!**

Devenez formateur et **animez vous-même les sessions** de formation à la démarche et aux méthodes d'analyses des accidents **dans votre établissement**.

Pour plus de renseignements, rapprochez-vous de notre **pôle formation**.